

Communiqué de presse de la CGT de l'usine Benta, ex FAMAR, de St Genis Laval :

« FAMAR LYON BIS - REPETITA

1 an après la décision du Tribunal de Commerce de Paris désignant comme repreneur le Groupe BENTA Pharma Industries (Groupe libanais spécialisé dans la fabrication et la distribution de produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux), les chances de poursuite d'activité deviennent de plus en plus minces. Le risque de se retrouver une nouvelle fois en cessation de paiement pourrait intervenir dès cet été si aucune solution industrielle et financière n'est trouvée immédiatement.

La réalisation du plan de continuation acté le 20 juillet 2020 est très éloignée de l'attendu, tant sur l'activité industrielle que sur l'obtention de financements pour réaliser les investissements nécessaires à la poursuite de notre activité. L'origine et la nature des difficultés s'expliquent par :

- Un niveau de commandes des laboratoires pharmaceutiques très insuffisant (1,3 M€ CA à fin mai pour un budget de 9 M€ en 2021) ;
- Un retard d'enregistrement des produits BENTA sur le site de St Genis Laval ;
- Un retard sur l'obtention du statut d'exploitant ;
- Les achats de dossiers AMM non conclus à date ;
- Un assèchement de la trésorerie disponible ;
- Des négociations interminables sur l'apport en financements externes (Métropole/Banques/PGE).

La disparition d'un site pharmaceutique et ses 117 emplois reste toujours d'actualité à l'heure où la crise sanitaire a mis en avant la nécessité de retrouver une indépendance industrielle. Les politiques doivent pousser les donneurs d'ordre historiques (MERCK, SANOFI, ASTELLAS, P&G) à passer des commandes pour maintenir l'emploi à Famar Lyon et la production de médicaments sur le territoire dont ceux d'intérêts thérapeutiques majeurs (MITM). FAMAR LYON doit rester une alternative aux besoins sanitaires pour satisfaire les intérêts de santé publique. »